



# COMPTE RENDU DE REUNION CONSEIL MUNICIPAL 20 novembre 2018

Ouverture de la séance à 19h30

**Absents excusés** : Philippe FICHET qui a donné procuration à Mme SCHNEUWLY, et Isabelle LALAUI

**Secrétaire de séance** : Roger GUISET

Lecture des délibérations du 18 septembre 2018

## **1° INFORMATIONS DIVERSES**

- **Barrage Hydroélectrique de Mathay** : Les désordres importants constatés au niveau du barrage, suite aux inondations de janvier, nécessitent une vidange totale du barrage. Une première baisse de 80 cm du niveau amont a été autorisée par la DDT le 9 novembre. Une nouvelle baisse de 60 cm aura lieu à partir du 22, avant la vidange totale. Une pêche de sauvegarde a eu lieu le 20 novembre pour récupérer les nombreux poissons piégés dans les bras morts..
- **Point sécheresse** : Les débits du Doubs au niveau de l'usine de production restent pour l'instant suffisants avec un débit enregistré voisin de 4 m<sup>3</sup>/seconde, pour un besoin de 0.5, qui permet de produire journalièrement 35 000 m<sup>3</sup> d'eau potable, destinés à la couverture des besoins de PMA et de la CAB. Suite aux opérations de vidange du barrage, un traitement au charbon actif a été mis en place.

## **2° FINANCES**

- **DM3 / Budget Général** : Correction de 2 erreurs matérielles sur la DM3 votée le 18 septembre, sans influence sur le montant final voté :
  - Imputation D21517/012 en lieu et place de D21571/012
  - Montant au D2181-022 avec -25 300 € en lieu et place de 23 500 €
- **DM4** : Accompagnement du paiement du versement à PMA des 50 % de TA (Taxe d'aménagement) encaissée en 2017 par la commune pour un montant de 8 900 € financés par des excédents constatés sur la taxe additionnelle aux droits de mutation (3 500 €) et sur la subvention DETR des Barlots (5 400 €)
- **Ligne de trésorerie** Le Maire propose au Conseil de renouveler pour 2019, la ligne de trésorerie de 300 000 € afin de se donner de la souplesse au niveau budgétaire, dans le cadre de financement de besoins ponctuels. Elle sera mise en place au 15 janvier 2019, pour une durée d'un an, au taux de T4M+ marge de 0.6 %.

- **Adhésion à l'association Jean ROS :** Cette association qui gère la ferme pédagogique de Grand-Charmont, est fréquentée par nos écoles. Une subvention fixée à 50 € par an a été allouée en 2017 pour leur première année de fonctionnement. Cette adhésion est renouvelée pour les années 2018 et 2019, par un versement de 100 €.

### **3° TRAVAUX NEUFS**

- **Assainissement** : Les travaux de pose du collecteur principal de la Grand Rue, seront arrêtés au niveau actuel pour l'année 2018. La mise en place de la station de relèvement des eaux usées aura lieu semaine 47. Jusqu'au 15 décembre, une partie des jonctions individuelles seront réalisés avec pose des boites de branchement. Une reprise de la voirie « Chantier » sera aussi réalisée avant l'hiver.  
Il restera 2 mois de travaux qui seront réalisés en début d'année 2019.
- **Projets 2019 à finaliser** : Pour 2019 les consultations concernant la rénovation de la rue Saint Paul et de la Rue des Champs des Isles seront lancées en début d'année prochaine.  
Par ailleurs la rénovation des cours de tennis est envisagée si toutefois les dossiers de demande de subvention sont envoyés dans les délais : Sinon report en 2020 !
- **ACHATS**  
Remplacement des rideaux de la mairie : Secrétariat, bureaux des adjoints, grandes salles et CCAS.

### **4° PERSONNELS**

- Promotion au grade d'Agent de Maitrise pour Corinne PHILIPPE, ATSEM à l'école maternelle à compter du 1 janvier 2019.
- Mme VUILLEZ , assistante à l'école maternelle, et son compagnon, remercient le conseil municipal pour le cadeau qui leur a été offert par la mairie à l'occasion de la naissance de leur fille Elya.
- **Un mariage ... en vue** Celui d'Emilie SOCIE en juin 2019 !
- **Prime de fin d'année dans le cadre du R.I.F.S.E.P. volet C.I.A** Une prime annuelle d'un montant maximal de 250 €, sera versée aux personnels en décembre. Elle est toutefois modulée en fonction des horaires travaillés (temps plein ou partiel), du temps de présence de l'agent (nouvelle embauche), et de ses performances professionnelles.

### **5° JEUNESSE. SCOLAIRE. PERISCOLAIRE**

- **JEUNESSE :**  
Suite au retour de la semaine de 4 jours, les ateliers ont été proposés 2 soirs par semaine, de 16 heures 30 à 17 heures 30, aux enfants sur inscription. Seuls 10 enfants au total se sont inscrits, les ateliers ne sont donc pas reconduits.  
Le COPIL n'existant plus, la commission scolaire et jeunesse a décidé de s'ouvrir à des ex membres du COPIL volontaires, 3 personnes se sont proposées.  
La prochaine réunion aura lieu en janvier.
- **COLLEGE**  
Remise des diplômes du Brevet à 72 élèves de classe de 3ième, sur 76 ayant passé l'examen.  
Il y a eu 31 mention très bien, 15 mention bien, 19 mentions assez bien.

- **MATERNELLE / ADEC** : Sylvia DUPUIS, illustratrice a présenté son métier aux enfants (maquettes, couleurs, illustrations, comment dessiner des personnages...)  
Les 3 classes de maternelle iront au cinéma de PONT DE ROIDE la première semaine de décembre pour voir « La Chasse à l'Ours ».  
Le spectacle de Noël aura lieu le 14 décembre, intitulé « Pitou l'enfant Roi », il sera présenté par l'atelier des 3 chardons. Les enfants assureront une représentation aux parents, salles de la mairie le mardi 18 décembre.
- **PRIMAIRE :**
  - **ADEC** : Rémi SAILLARD, illustrateur est intervenu au périscolaire le 17 octobre.  
Le spectacle de Noël aura lieu le 18 décembre, il sera organisé par Planète Mômes et intitulé « De la Terre à l'Espace »
  - **Les CM2** participent encore cette année au cross du collège
  - Le cycle piscine est terminé. Il a eu lieu avant les vacances de Toussaint à raison de 2 séances par semaine à la Citedo, pendant 5 semaines, pour les CP et les CE1 . Une subvention de 280 € a été allouée par le département dans le cadre des frais de transports, qui se sont élevés à 1100 €
- **Subvention pour apprentissage de la natation:**  
Afin de favoriser l'apprentissage de la natation pour les enfants de l'école primaire, le département a décidé de prendre en charge une partie des frais de transport des enfants qui se sont rendus dans une piscine durant le temps scolaire pendant l'année 2018-2019h. Une subvention de 280 € sera donc versée prochainement.

## **6° PERSONNES AGEES et JEUNESSE**

- **Prévention et animation** : A la réunion de présentation des ateliers Bons Jours (mutualité française) vendredi 16 novembre ont participé 16 personnes. Au total plus de 20 personnes sont intéressées ; il est possible d'intégrer le programme auprès de Lydie Taverdet.  
Activités intergénérationnelles :  
Recettes autour de la pomme en octobre ; les 8 seniors qui y ont participé ont beaucoup aimé tout comme les enfants.  
Composition de Noël le 28 novembre.
- **Projet d'hébergement personnes âgées:** Le promoteur a proposé plusieurs possibilités d'implantation pour 22 à 24 logements de 60 m<sup>2</sup> au minimum (dont 6 avec 2 chambres) et un bâtiment de 4 cellules pour des professionnels.

## **7° FORETS**

- **Renouvellement de notre certification PEFC:** L'adhésion à la certification PEFC arrive à échéance au 31/12/2018. Cette certification rappelle les engagements qui doivent être respectés pour la forêt de MATHAY pour les 5 années à venir. Le maire demande aux membres du conseil l'autorisation de renouveler cette certification.
- **Assiette, dévolution et destination des coupes 2019 :**
  - Vente publique en bloc et sur pied : Parcelles 6,5,20b, 53, 15a
  - Vente en futaie affouagère des parcelles 12b, 18b et 17
  - Délivrance à la commune pour l'affouage : Parcelles 5 ,6,12b ,18b, et 17

- **Prix du stère** Les membres du conseil valident la proposition de la commission «bois» de maintenir à 11 € le prix du stère des coupes affouagères pour la campagne 2019-2020.
- **Déchets** : Un important dépôt sauvage de déchets déversés à proximité du relai télé de la Prusse, fait l'objet d'une plainte de la part de l'ONF et de la commune. Par ailleurs les services techniques ont ramassé près de 70 pneus sur la placette située au début du chemin forestier, pour être confiés à Point S pour destruction, moyennant redevance. Un second dépôt constaté sur la placette du chemin forestier fait aussi l'objet d'une plainte ONF et commune, bien que l'auteur ait à la demande du Maire, enlevé le soir même les détritrus !

## **8° ANIMATION CULTURE**

- **Subventions aux sociétés**

Sapeurs pompiers	1700 €
UOP	3000 €
Club 3 ieme age	500 €
Pêche	.150 €
ESCM	700 €
Tennis club	1300 €
Remise en forme	80 €
Marche	en attente
Jumelage	500 €
CATM	300 €
Protection civile	100 €

- **CCAS** : Le repas des Seniors qui se déroulera le 1° décembre à la salle polyvalente (124 seniors inscrits), a été confié au traiteur Mme Hasemann. Les décorations de table sont réalisées par le périscolaire, et les chocolats achetés aux écoles.  
Les colis de Noël, au nombre de 100, seront distribués courant décembre.

## **9° ATTRACTIVITE ENVIRONNEMENT :**

- **Salon littéraire** : Il aura lieu le samedi 24 novembre dans les salles de la mairie, avec 21 auteurs régionaux, 1 créateur de jouets bois, et 1 peintre sur soie
- **Bibliothèque** : Les informations en provenance du Conseil Général et à destination entre autres des bibliothèques de la région seront désormais transmises par mail et non par courrier postal.
- **Signalétique** : Signalétique Zone commerciale, panneau accidenté rue du Maquis, la fabrication est terminée, suite à des problèmes de personnel, la pose est prévue première quinzaine de décembre.

## **10° ETAT**

- **Taxe d'aménagement** : Le conseil municipal prend note de la circulaire de l'Etat, et rappelle l'exonération à hauteur de 50 % de cette taxe pour les surfaces des annexes « type abris de jardin ».
- **Transfert de l'activité « recouvrement de l'impôt » de la trésorerie de PONT DE ROIDE à MONTBELIARD**  
Vu le développement de l'offre numérique à la DG Fip, l'activité recouvrement de l'impôt de la trésorerie de Pont de Roide sera transférée au service des impôts des particuliers de Montbéliard à partir du 1° janvier 2019.

## 11° DEPARTEMENT

- **Rendu de la réunion au Département sur l'emploi :** Dans le cadre de son projet « C@P25 », le département du Doubs souhaite conforter l'accès à l'emploi pour que les publics fragiles ne basculent pas dans la précarité. Afin de faciliter le retour à l'emploi, le Département a décidé de constituer un espace de concertation et d'échanges avec les acteurs locaux qui agissent en faveur du retour à l'emploi du public ciblé (allocataires du RSA, jeunes ...). Une réunion s'est tenue à BESANCON le 16 novembre à l'hôtel du département, avec rendu aux membres du conseil par Françoise SCHNEUWLY qui y a assisté.

## 12° PMA :

- **Information GEMAPI**  
Le bulletin GEMAP'Info, gestion des milieux aquatiques, vous est fourni en annexe.



Adobe Acrobat  
PDFXML Document

- **Commission locale d'évaluation des charges transférées :** Le conseil municipal de MATHAY approuve le rapport proposé par la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT), la dissolution du SIVU du Gland, et la restitution de la compétence « Relais d'Assistantes Maternelles » aux communes.
- **Dématérialisation des calendriers de collecte 2019 :** Afin de réaliser des économies de papier et de distribution, le calendrier des collectes fourni par l'agglomération ne sera plus distribué. Vous le trouverez sur le site internet de la commune dès sa parution. Toutefois les personnes âgées ne possédant pas internet pourront se le procurer au secrétariat de la mairie.
- **Convention pour la gestion des feux tricolores :** La commune ne donne pas suite à la proposition de PMA pour la mutualisation de l'entretien des feux tricolores, le coût annoncé étant jugé trop élevé.